

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial NATATION ELITE

Mercredi 4 février 2026 à VIENNE
Stade nautique Françoise Clavery-Bouyssou

Contacts comité d'organisation	Responsable AURA : RICHARD Hugo hrichard.ugsel@orange.fr 07 69 92 24 88	Responsable CTT Natation : DURAND CALLENS Marie-Laure 06 15 05 34 23 ml.callens@laposte.net
Inscriptions Usport* Avant le lundi 2 février 2026 à 17h	<u>Inscriptions</u> = par les AS dans USPORT en individuel (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité)	
	<u>Rôle de l'AS =</u> 1- Inscription par les AS dans USPORT* (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité) → avant le lundi 2 février 2026 à 17h → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contacter votre comité Ugsel en cas de problème 2- Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2025 2026 NATATION ELITE Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES Rappel règlements : L'UGSEL organise, chaque année un championnat national Individuels Elite et un championnat national Critérium par équipes Elite, ouverts à tous . Le championnat national Elite Individuels, ouvert à tous , est organisé pour les catégories benjamines, benjamins, minimes filles, minimes garçons, cadettes/juniors filles et cadets/juniors garçons. Pour les qualifications aux championnats nationaux, Chaque nageur peut participer au maximum à 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum (Ce nombre maximum devra être respecté obligatoirement lors des championnats de comité et de territoire) . Qualification exceptionnelle et règlement complet = Faire référence au règlement de Natation ELITE de l'UGSEL (www.ugsel.org)	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com
Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

	<i>En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugse Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (ugsel69@ugsel.org), ou par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire. La commission de qualification nationale étudiera le dossier.</i>		
Lieu	Lieu : Stade nautique Saint-Romain-en-Gal 69560 Saint-Romain-en-Gal Itinéraire à pied depuis la gare : 20 min Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la piscine, puis aller se garer sur le parking (places dédiées)		
Programme	13h00	Accueil	
	13h30	Début de la compétition	
		200m NL Open (toutes catégories)	ORDRE DES SERIES : BG / BF / MG / MF / CJG / CJF
		4x50m Nage Libre	
		4x50m Nage Libre Mixte	
		100m Papillon	
		100m Dos	
		100m Brasse	
		100m Nage Libre	
		200m 4 Nages	
		4x50m 4 Nages Mixte	
		4x50 4 Nages Non mixte	
	16h30	Fin de compétition	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com
 Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Catégories d'âge	Poussin(e) (1 et 2) : 2016 / 2015 Benjamin(e) (1 et 2) : 2014 / 2013 Minime (1 et 2) : 2012 / 2011 Cadet(e) (1 et 2) : 2010 / 2009 Junior(e) (1, 2 et 3) : 2008 / 2007 / 2006 /	
JURYS	Au moins un jury adulte et un jury élève par AS participantes	
Consignes	- Vestiaires possibles, grouper ses affaires dans les casiers à code - Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux - Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations	
Informations générales	Récompenses	Afin d'éviter la multiplication des médailles pour un même athlète, il a été décidé par la commission sportive du territoire qu'il ne serait attribué au maximum 1 médailles par couleur et par athlète. Un élève gagnant deux épreuves n'aura donc qu'une seule médaille d'OR.
	LICENCES UGSEL	Être en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL , pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.
Commission Technique	Membres présents parmi : Marylou DURANDEAU (UGSEL 69)- Hugo RICHARD (UgseL 69/AURA) Marie-Laure DURAND-CALENS (CTN Natation)	

Quotas qualifications Comité→Terr	Pas de minima de qualification
Quotas qualifications Terr→National	Individuel : Sur minima (Cf. Minima UGSEL nationale www.ugsel.org)
Championnat National	(10) 11-12 mars 2026 – DUNKERQUE 59 <i>Commission de qualification : 18 février 2026</i>
Installation et Préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place (Prévoir vos Chronos)
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com
 Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

Lors de l'étude des demandes de qualifications exceptionnelles, pourront être prises en compte :

- les performances FFN réalisées entre le 1er janvier de l'année scolaire précédente, **soit après le 1er janvier 2025**, et le jour de la commission de la qualification,
- les performances réalisées au niveau Comité de l'année scolaire en cours,
- **pour les relais uniquement, sous réserve que sa composition soit la même, les performances scolaires réalisées lors de l'année scolaire précédente.**
- **pour les relais uniquement, dans le cas où les membres n'ont pu participer à aucun championnat qualificatif (cf article 18.2 des RG), par l'addition de 4 performances individuelles.**

Article 5.3 : QUALIFICATIONS SUR DEMANDE DE REPECHAGE

L'objectif du repêchage est de compléter les séries incomplètes du championnat national.

Sont concerné(e)s par le repêchage uniquement les élèves qualifié(e)s sur une seule épreuve (nage individuelle ou relais), qu'ils/elles soient en équipe ou non.

Les critères de repêchage :

L'élève doit avoir atteint le minima « susceptible d'être qualifié » dans l'épreuve lors du championnat de niveau comité ou du niveau territoire de l'année scolaire en cours,

L'enseignant doit inscrire l'élève dans l'épreuve, selon les modalités fixées par les Services Nationaux, à la suite de la commission de qualification et au plus tard 96 heures avant le début du championnat.

Un(e) élève ne peut être repêché(e) que sur une seule épreuve.

Les séries seront complétées dans l'ordre d'arrivée des demandes effectuées par les enseignants et reçues par les Services Nationaux. La liste des inscrits sur Usport avec les repêché(e)s sera mise à jour après la fermeture des serveurs.

Le Jeune Officiel doit appartenir à l'AS à laquelle appartient l'équipe.

Une AS peut se faire prêter un Jeune Officiel d'une autre AS de son comité et/ou territoire, cela à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès des services nationaux. L'AS se faisant prêter un JO ne pourra pas renouveler la demande l'année scolaire suivante.

Le Jeune Officiel doit appartenir à l'AS à laquelle appartient l'équipe.

Une AS peut se faire prêter un Jeune Officiel d'une autre AS de son comité et/ou territoire, cela à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès des services nationaux. L'AS se faisant prêter un JO ne pourra pas renouveler la demande l'année scolaire suivante.

La réglementation concernant le port des vêtements techniques pour le Championnat National est décrite ci-après :

Pour les catégories BF et BG :

• Pour les filles :

- Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées,

- Coupe « combinaison » non autorisée,

- Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

• Pour les garçons

- Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées),

- Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si coutures piquées,

- Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées.

• Pour l'épreuve Open : les vêtements techniques autorisés pour les CJ sont autorisés pour les BM.

Pour les catégories CJ **et M**, le règlement FINA s'applique.